

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Société Hôtelière Touristique et Balnéaire Marhaba

Siège social : Boulevard 14 Janvier 2011 – 4039 Sousse

La Société Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2019. Ces états sont accompagnés du rapport général des commissaires aux comptes : Mr Ali LAHMAR (Cabinet d'Audit et de Consultants) et Mr Radhouen ZARROUK.

BILAN CONSOLIDE CLOS AU 31/12/2019**ACTIF**

LIBELLES	Notes	31/12/2019	31/12/2018
ACTIFS NON COURANTS			
ACTIFS IMMOBILISES			
Immobilisations incorporelles	1	21 745 319,345	21 262 514,397
- Amortissements	2	(2 055 600,776)	(1 678 339,928)
Ecart d'acquisition	3	10 323 277,274	10 323 277,274
- Amortissements	4	(7 685 572,584)	(7 291 328,639)
Immobilisations corporelles	5	813 882 984,993	748 326 383,850
- Amortissements	6	(405 442 937,794)	(370 867 674,308)
Immobilisations financières	7	124 206 257,797	118 397 608,178
Titres mis en équivalence	8	5 318 112,820	4 876 284,690
- Provisions	9	(19 856 659,097)	(19 363 605,198)
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		540 435 181,979	503 985 120,317
Autres actifs non courant	10	2 424 484,444	1 507 648,201
Impôts différés actifs	11	9 726 368,490	11 650 569,762
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		552 586 034,913	517 143 338,280
ACTIFS COURANTS			
Stocks	12	67 359 577,002	70 575 291,327
- Provisions	13	(1 281 256,385)	(1 169 096,671)
Clients et comptes rattachés	14	77 304 088,880	55 436 329,769
- Provisions	15	(21 489 192,479)	(6 115 388,527)
Autres actifs courants	16	48 489 962,347	44 450 229,586
- Provisions	17	(634 506,492)	(1 918 334,574)
Placements et autres actifs financiers	18	64 508 749,100	35 198 509,228
- Provisions	19	0,000	0,000
Liquidités et équivalents de liquidités	20	20 592 173,959	32 663 076,256
- Provisions	21	0,000	0,000
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		254 849 595,932	229 120 616,394
TOTAL DES ACTIFS		807 435 630,845	746 263 954,674

BILAN CONSOLIDE CLOS AU 31/12/2019**PASSIF**

LIBELLES	Notes	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES			
Capital de la société HÔTEL MARHABA	22	847 710,000	847 710,000
Réserves consolidées	23	114 300 494,635	99 259 355,552
Résultat net de l'exercice (part du groupe)	24	10 882 916,111	19 254 829,927
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE		126 031 120,746	119 361 895,479
INTERETS MINORITAIRES			
Capitaux propres part des minoritaires	25	203 616 666,046	172 021 541,770
Résultat net de l'exercice part des minoritaires	26	25 108 906,390	43 977 473,288
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		354 756 693,182	335 360 910,537
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	27	219 342 943,834	216 723 161,365
Autres passifs financiers	28	0,000	0,000
Impôts différés passifs	29	4 902 654,837	5 867 054,166
Provisions pour risques & charges	30	11 110 686,090	10 306 070,050
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		235 356 284,761	232 896 285,580
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	31	50 821 952,368	54 715 308,386
Autres passifs courants	32	62 051 458,413	51 774 740,609
Concours bancaires et autres passifs financiers	33	104 449 242,121	71 516 709,562
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		217 322 652,902	178 006 758,557
TOTAL DES PASSIFS		452 678 937,663	410 903 044,137
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		807 435 630,845	746 263 954,674

BILAN CONSOLIDE CLOS AU 31/12/2019
ETAT DE RESULTAT

LIBELLES	Notes	31/12/2019	31/12/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	34	433 228 668,644	340 868 888,456
Autres produits d'exploitation	35	11 855 941,521	10 551 924,598
Production immobilisee	36	29 539,687	17 537,498
Total des produits d'exploitation		445 114 149,852	351 438 350,553
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variations des stocks de produits finis et des encours	37	4 901 355,217	7 986 593,800
Achats de marchandises consommées	38	0,000	0,000
Achats d'approvisionnements consommés	39	(205 813 215,000)	(151 940 341,905)
Charges de personnel	40	(83 500 539,296)	(66 907 852,873)
Dotations aux amortissements et aux provisions	41	(55 143 728,397)	(35 864 137,709)
Autres charges d'exploitation	42	(50 403 966,238)	(41 384 550,891)
Total des charges d'exploitation		(389 960 093,714)	(288 110 289,577)
RESULTAT D'EXPLOITATION		55 154 056,138	63 328 060,976
Charges financières nettes	43	(33 400 772,999)	(17 100 274,163)
Produits des placements	44	16 347 394,092	8 108 458,203
Autres gains ordinaires	45	7 508 853,057	18 721 077,699
Autres pertes ordinaires	46	(1 973 554,082)	(2 769 896,150)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		43 635 976,205	70 287 426,565
Impôt sur les sociétés	47	(7 654 972,896)	(7 018 446,805)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		35 981 003,309	63 268 979,760
Elements extraordinaires (Gains/Pertes)	48	(453 511,925)	(515 253,676)
RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE		35 527 491,384	62 753 726,083
RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE		35 527 491,384	62 753 726,083
Effet des modifications comptables (net d'impôt)	49	0,000	0,000
RESULTAT CONSOLIDE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		35 527 491,384	62 753 726,083
Quote part du résultat mis en équivalence		464 331,118	478 577,132
RESULTAT CONSOLIDE NET		35 991 822,501	63 232 303,215
Part du groupe		10 882 916,111	19 254 829,927
Part des minoritaires		25 108 906,390	43 977 473,288

Etats financiers consolidés clos au 31 décembre 2019 - Exprimé en D T
Etat de flux de trésorerie

LIBELLES	31/12/2019	31/12/2018
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net de l'exercice (Part du groupe)	10 882 916	19 254 830
Résultat net de l'exercice (Part des minoritaires)	25 108 906	43 977 473
Ajustement pour :		
* Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	464 331	478 577
* Impôts différés	1 357 629	499 122
* Amortissements et provisions	51 623 048	34 538 543
* Plus ou moins values de cessions	-5 535 299	-15 951 182
* Produits des placements	-16 226 591	-8 000 423
* Pertes et gains de change	3 392 216	-8 872 035
* Production immobilisée	-7 100 054	-8 478 502
* Quote-part des subventions d'investissements	-370 848	-346 902
* Variation des :		
- Stocks	3 215 714	-8 913 359
- Créances	-21 867 759	-22 292 110
- Autres actifs courants	21 539 258	9 366 532
- Fournisseurs	-3 893 356	2 749 761
- Fournisseurs d'immobilisations	975 463	-953 631
- Autres passifs courants	4 590 346	5 498 334
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	68 155 920	30 367 916
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-71 766 108	-70 257 536
Décaissements provenant d'acquisition d'autres actifs non courants	-1 547 532	-972 000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	6 944 853	24 819 249
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-20 983 506	-10 866 677
Encaissements / décaissements provenant des prêts aux personnels	-177 767	1 450
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières et des placements courants	5 275 992	8 016 419
Encaissements provenant des dividendes	16 226 591	8 000 423
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-66 027 477	-24 346 216
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Paiement dividendes hors groupe	-16 307 551	-10 074 027
Encaissement provenant des emprunts	89 437 404	110 329 100
Remboursement des emprunts	-73 224 780	-78 728 707
Encaissement suite à l'émission des actions	0	8 302 500
Encaissement provenant des subventions	121 402	0
Décaissements aux sociétés du groupe non consolidés	-5 686 372	-11 571 747
Encaissement provenant des sociétés de groupe non consolidés	8 928 990	5 929 846
Créances sur les sociétés du groupe converties en capital	15 762 460	0
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	19 031 554	24 186 965
Incidence de variation de taux de change sur liquidités et équivalents de liquidité	-1 624 098	4 232 955
VARIATION DE TRESORERIE	19 535 899	29 716 277
VARIATION DE TRESORERIE	19 535 899	29 716 278
Trésorerie au début de l'exercice	53 559 764	23 843 486
Trésorerie à la clôture de l'exercice	73 095 664	53 559 764

Notes aux états financiers consolidés **au 31 décembre 2019**

1. INFORMATION GENERALE

MARHABA est un groupe de sociétés touristiques, de santé, agricoles, de promotion immobilière et industrielle, opérant en Tunisie à travers des domaines d'activités différentes – tourisme, santé, industrie de fluor et autres. Le groupe exerce ses activités sur le territoire tunisien et il n'a aucune filiale étrangère.

La société mère du groupe est la Société Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA, qui est une société anonyme ayant une activité touristique. La Société Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA est établie et domiciliée à Sousse.

La Société Hôtelière Touristique et Balnéaire MARHABA est classée par le CMF comme étant une société faisant appel public à l'épargne.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODE D'EVALUATION

Les comptes sociaux des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2019, arrêtés selon les principes comptables tunisiens, ont servi de base pour l'établissement des états financiers consolidés.

Toutefois,

- Les états financiers de la SMVDA MRAISSA, RESIDENCE AMILCAR, CTDT JAWHARA, V Production et Ecole Française n'étant pas disponibles, ces filiales ne sont pas incluses dans les états financiers consolidés clos au 31 décembre 2019.
- A la date de la publication des états financiers consolidés, les sociétés TUNISIE PETROLIUM, Tej MARHABA et SOPIT TOP MARHABA, ne nous ont pas communiqués les procès verbaux de leurs conseils d'administration qui ont arrêté leurs états financiers clos au 31 décembre 2019.

Les principales règles et méthodes du Groupe sont les suivantes :

2.1 Principes de base

Les états financiers consolidés ont été préparés suivant les normes comptables tunisiennes.

Les états financiers consolidés sont préparés selon la convention du coût historique, celle-ci étant modifiée pour tenir compte de :

- La réévaluation de titres de transaction et placements immobiliers.
- La réévaluation libre des terrains de la STPT Salwa City – Tej Marhaba. La plus value de réévaluation est de 15.419.710 dinars selon l'expert immobilier chargé de la mission de réévaluation.

Conformément aux dispositions du paragraphe 24 de la norme 35 relative aux états financiers consolidés, les pertes revenant aux minoritaires dans une filiale consolidée peuvent être supérieures aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la filiale. Cet excédent et toutes les pertes futures relatives aux minoritaires sont imputées aux intérêts majoritaires sauf si les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes et sont capables de le faire. Si la filiale dégage par la suite des bénéfices, les intérêts majoritaires se voient allouer la totalité de ces bénéfices jusqu'à ce que la part des pertes relatives aux minoritaires antérieurement imputée aux majoritaires ait été recouvrée.

Conformément aux dispositions du paragraphe 17 de la norme 36 relative aux participations dans les entreprises associées, si, selon la méthode de mise en équivalence, la quote-part de l'investisseur dans les résultats déficitaires d'une entreprise associée est égale ou supérieure à la valeur comptable de la participation, l'investisseur cesse habituellement de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. La participation est alors présentée pour une valeur nulle. Les pertes supplémentaires sont provisionnées dans la mesure où l'investisseur a assumé des obligations ou a effectué des paiements pour le compte de l'entreprise associée afin de remplir les obligations de cette dernière que l'investisseur a garanties ou pour lesquelles il s'est engagé par quelque moyen que ce soit. Si l'entreprise associée enregistre ultérieurement des bénéfices, l'investisseur ne reprend en compte sa quote-part dans ces profits qu'après qu'elle ait dépassé sa quote-part de pertes nettes non prises en compte.

2.2 Participation dans les entreprises sous contrôles exclusifs

Les participations dans les entreprises sous contrôle exclusif sont comptabilisées par intégration globale.

Le contrôle exclusif est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une société afin de tirer avantages de ses activités.

Il en résulte trois formes du contrôle exclusif :

A/ le contrôle exclusif de droit

Le contrôle exclusif de droit résulte de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans une autre société, sauf si dans des circonstances exceptionnelles, il peut être clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.

B/ le contrôle exclusif contractuel

Le contrôle exclusif contractuel existe lorsque le groupe dispose directement ou indirectement :

- Du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres associés,
- Du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la société en vertu des statuts ou d'un contrat.

C/ le contrôle exclusif de fait

La société consolidante est présumée exercer un contrôle exclusif de fait sur une autre société lorsque les deux conditions suivantes sont simultanément remplies :

- Elle dispose directement ou indirectement d'une fraction supérieure à 40% des droits de vote,
- Aucun autre actionnaire ne détient directement ou indirectement une fraction des droits de vote supérieur à la sienne.

Les filiales sont consolidées à compter de la date du transfert effectif du contrôle au Groupe et ne sont plus consolidées à compter de la date de leur cession. Les transactions inter compagnies, soldes, pertes et profits sur les transactions à l'intérieur du Groupe ont été éliminées. Le cas échéant, les méthodes comptables des filiales sont modifiées afin d'assurer une homogénéité avec les méthodes du Groupe.

Une présentation distincte est faite des intérêts minoritaires.

La liste des filiales du groupe est fournie dans la note n°4. Les principales variations du périmètre de consolidation entre 2019 et 2018 sont présentées dans la note n°2.18

2.3 Participation dans les entreprises sous influences notables

La participation dans l'entreprise sous influences notables hôtel SALEM est comptabilisée par mise en équivalence.

L'influence notable est celle par laquelle le Groupe a le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une entreprise sans en détenir le contrôle. Elle peut notamment résulter d'une représentation dans les organes de direction ou de surveillance, de l'existence d'opérations interentreprises importantes ou de liens de dépendance technique.

L'influence notable sur les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise est présumée lorsque le groupe dispose directement ou indirectement d'une fraction au moins égale à 20% des droits de vote de cette entreprise.

La comptabilisation par mise en équivalence consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation dans l'entreprise sous influence notable.

2.4 Participation dans les entreprises sous contrôles conjoints

La participation dans l'entreprise sous contrôle conjoint SAHRA DOUZ est comptabilisée par intégration proportionnelle.

Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploité en commun par un nombre limité d'actionnaires de sorte que les politiques financières et opérationnelles résultent de leur accord.

Deux éléments sont essentiels à l'existence d'un contrôle conjoint :

- Aucun associé n'est susceptible à lui seul de pouvoir exercer un contrôle exclusif en imposant ses décisions aux autres.
- Un accord contractuel verbal ou écrit prévoit :

- l'exercice du contrôle conjoint sur l'activité économique de l'entreprise exploitée en commun.
- l'établissement des décisions qui sont essentielles à la réalisation des objectifs de l'entreprise exploitée en commun et qui nécessitent le consentement de tous les associés ou actionnaires participant au contrôle conjoint.

La comptabilisation par intégration proportionnelle consiste à intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments constituant le patrimoine et le résultat de l'entreprise sous contrôle conjoint au prorata de la fraction représentative de la participation de l'entreprise détentrice des titres sans constatation des intérêts des minoritaires directs.

2.5 Monnaies étrangères

** Méthode de conversion utilisée pour la consolidation des filiales étrangères :*

Le périmètre de consolidation n'inclut aucune filiale étrangère.

** Autres :*

Les transactions en monnaies étrangères effectuées par les sociétés du Groupe sont comptabilisées aux taux de change en vigueur à la date des transactions : les gains et pertes provenant du règlement de ces transactions et de la conversion des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au compte de résultat. Les soldes de ces transactions sont convertis aux taux de change de clôture sauf en cas de couverture par des contrats de change à terme où les taux de change contractuels sont alors utilisés.

2.6 Ecarts d'acquisitions

L'écart d'acquisition représente la différence, à la date d'acquisition, entre le coût d'acquisition et la juste valeur de la quote-part du Groupe dans l'actif net acquis de l'entreprise acquise. Les écarts d'acquisitions positifs sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « Ecarts d'acquisitions » et amortis sur la durée de vie estimée, dans la limite de vingt ans. Le cas échéant, une provision pour dépréciation complémentaire est constatée pour tenir compte des perspectives d'activité et de résultat des sociétés concernées.

Les écarts d'acquisitions négatifs sont inscrits à l'actif du bilan consolidé en déduction des écarts d'acquisitions positifs même lorsque ceux-ci ne concernent pas la même entreprise consolidée et repris en résultat pour compenser les pertes ou les dépenses futures attendues et identifiées dans le plan d'acquisition.

2.7 Immobilisations incorporelles

Les dépenses liées à l'acquisition de logiciels, de brevets marques et licences sont immobilisées et amorties sur une période de 3 ans. Les immobilisations incorporelles ne sont pas réévaluées. La valeur comptable nette de chaque immobilisation incorporelle est revue annuellement et ajustée en cas de dépréciation durable le cas échéant.

Le fond commercial étant non amortissable et dans le cadre de l'homogénéisation des méthodes comptables, nous avons annulé l'amortissement y afférente constatée dans les comptes sociaux de Marhaba Belvédère pour 25.000 dinars. Le montant affectant les réserves consolidées est 1.286.293 dinars.

2.8 Placements

Les titres de transaction sont comptabilisés à leur valeur du marché. La valeur du marché est calculée par référence aux cours de bourse moyens du mois de décembre de l'exercice en question.

Les investissements en actifs immobilisés, à l'exclusion des titres de transaction, sont comptabilisés au coût historique et une provision n'est constatée que lorsqu'il y a dépréciation durable. Dans ce cas, cette dépréciation est constatée en charge sur l'exercice pendant lequel la diminution a été identifiée.

Les augmentations et les diminutions de la valeur comptable des titres de transaction classés à court terme sont constatées dans le compte de résultat.

Lors de la cession d'un placement, la différence entre les produits nets de la vente et la valeur comptable est constatée au compte de résultat.

2.9 Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées à leur coût. Toutes les immobilisations corporelles sont valorisées au coût historique diminué de l'amortissement.

Certaines immobilisations corporelles sont réévaluées.

L'amortissement est déterminé linéairement sur la durée d'utilisation estimée.

Les terrains ne sont pas amortis et sont supposés avoir une durée de vie infinie.

Lorsque la valeur comptable d'une immobilisation est supérieure à l'estimation de son montant recouvrable estimé, elle est ramenée à son montant recouvrable.

Les gains et les pertes dégagés lors de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés par référence à leur valeur comptable et rentrent dans la détermination du résultat de l'exercice.

2.10 Subventions d'investissements

Les subventions reçues et liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles, sont classées en produits différés dans les dettes à moyen et à long terme et sont rapportées au résultat linéairement sur la durée de vie estimée des actifs concernés.

2.11 Stocks

Les stocks sont comptabilisés au coût le plus faible du coût historique et de la valeur réalisable nette. Le coût est déterminé en utilisant la méthode du coût moyen pondéré (CMP). Le coût des produits finis et des en-cours de production inclut le coût des matières premières, le coût de la main d'œuvre directe, les autres coûts directs et les frais généraux de production correspondants, mais exclut les charges d'intérêts. La valeur nette réalisable correspond au prix de vente estimé dans le cadre de l'activité normale.

2.12 Créances d'exploitation

Les créances d'exploitation sont comptabilisées à leur valeur de réalisation nette anticipée. Une estimation est effectuée pour les créances douteuses sur la base d'une revue des montants dus en fin d'année. Les créances irrécouvrables sont provisionnées au cours de l'année pendant laquelle elles sont identifiées.

Les créances libellées en monnaies étrangères sont évaluées sur la base du cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les pertes de change latentes sont inscrites dans le résultat.

2.13 Liquidités et équivalents de liquidités

Pour l'établissement de l'état de flux de trésorerie, les liquidités et les équivalents de liquidités se composent de la caisse, des dépôts à vue dans les banques, des placements en instruments monétaires cotés, nets des découverts bancaires.

2.14 Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'événements passés, qu'il est probable que la sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour régler cette obligation et qu'une estimation fiable du montant de l'obligation peut être effectuée.

2.15 Impôts différés

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report global fixe pour toutes les différences temporelles provenant de la différence entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs. Les taux d'impôt ayant été retenus sont ceux du droit commun.

Les principales différences temporelles sont liées à la réévaluation libre de certains actifs à long terme ainsi qu'aux pertes fiscales reportables et amortissements différés.

Les actifs d'impôts différés liés à des pertes reportables et aux amortissements différés non utilisés ne sont comptabilisés que dans la mesure où :

- Il est probable que des futurs bénéfices imposables seront disponibles sur lesquels pourront s'imputer les différences temporelles déductibles.
- Leur récupération ne dépend pas des résultats futurs, autrement dit, s'il existe un montant d'impôt différé passif suffisamment important. Dans ce cas, ils sont retenus à hauteur des passifs d'impôts différés déjà constatés.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont présentés séparément des autres actifs et passifs dans le corps du bilan et dans les notes aux états financiers.

2.16 Constatation des produits

Les ventes sont constatées lors de la livraison des produits et après acceptation du client, le cas échéant, ou lorsque des services sont rendus, nettes des taxes sur les ventes et des rabais, et après élimination des ventes à l'intérieur du groupe.

2.17 Données comparatives

Le cas échéant, les données comparatives ont été ajustées pour être conformes aux changements de présentation de cette année. En particulier, les données comparatives ont été ajustées ou étendues afin de prendre en compte les dispositions requises par les normes comptables tunisiennes.

2.18 Faits marquants de l'exercice 2019

- a) L'augmentation du capital social de SPITE ENNEJMA pour 16.650.000 dinars (1.665.000 actions) souscrite par ECHIFA HOLDING pour 8.105.850 dinars, par TEJ MARHABA pour 7.656.610 dinars, CTDT JAWHARA pour 354.040 dinars et par des personnes physiques pour 533.500 dinars.
- b) L'augmentation du capital social de la Société Touristique Yasmin Monastir-Kuriat Palace pour 4.000.000 de dinars (40.000 actions) souscrite par Tour KHALEF pour 2.000.000 de dinars et par SDT HADRUMET pour 2.000.000 de dinars.
- c) La variation du chiffre d'affaires de 92.359.780 dinars (27%) se présente comme suit :

Activités	31/12/2019	31/12/2018	Variations en valeurs	Variations en %
Activité touristique	220 703 526	163 669 228	57 034 297	35%
Activité industrielle	187 994 939	158 019 754	29 975 185	19%
Activité sanitaire	24 053 481	19 179 906	4 873 575	25%
Activité immobilière	476 723		476 723	100%
Total =	433 228 669	340 868 888	92 359 780	27%

- d) Les sociétés Tour KHALEF, SAHRA DOUZ et TEJ MARHABA ont fait l'objet de contrôles fiscaux. les montants réclamés par l'administration fiscale sont respectivement de 1.882.945 DT (exercices : 2014 à 2017), 303.105 DT (exercices : 2015 à 2018) et 7.776.539 DT (exercices : 2016 à 2019). Les négociations sont encours.
- e) Les fonds propres au 31 décembre 2019 des filiales SOPIT TOP MARHABA, SAHRA DOUZ, Hôtel EL KANTAOUI BAY et Buanderie Centrale du Sahel sont inférieurs à la moitié du capital social.

3. ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2019

3.1 Capitaux propres consolidés – part Groupe

	2019	2018
Capital	847 710	847 710
Réserves consolidées	114 300 495	99 259 356
Résultat de l'exercice – part du Groupe	10 882 916	19 254 830
Capitaux propres à la fin de l'exercice	<u>126 031 121</u>	<u>119 361 895</u>

Les capitaux propres consolidés part du groupe 2019 se présentent comme suit :

Sociétés	Capital de la société mère	Réserves consolidées	Résultats consolidés
Hôtel MARHABA	847 710	16 351 298	-390 886
Tour Khalef		27 485 277	1 382 225
Marhaba Palace		23 738 627	605 735
Kantaoui Bay		-4 330 740	325 907
Essalama Sicaf		1 467 557	435 968
Tej Marhaba		-5 162 244	796 809
Marhaba Beach		36 432 619	2 495 287
Marhaba Bélvedere		-164 668	2 010 131
SOHOTO Salem		4 125 612	464 331
ICF		12 181 726	5 326 756
Buanderie Centrale		-2 073 257	-22 049
SAHRA DOUZ		-2 736 003	132 855
Groupe Médical les Oliviers		433 974	-667 387
IRM		-262 326	32 410
Sheraton Hammamet		2 171 408	692 927
SOPIT- TOP Marhaba		-2 336 318	-322 830
SPIT ENNEJMA		-8 810 358	-1 468 480
Cliniques Jawhara d'Ophtalmologie		-8 761	93 727
Tunisie Petroluim		145 738	44 812
Les Sables d'Or		-41 868	-117 469
SDT Hadrumet		-4 069 046	486 776
Olivier Invest Sicaf		119 185	-784
Echifa Holding		19 641 606	-380 660
TDM		490	88 682
Tours Yasmine Monastir		968	-1 161 878
Total =	847 710	114 300 495	10 882 916

3.2 Intérêts minoritaires

	2019	2018
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres	203 616 666	172 021 542
Intérêts minoritaires dans le résultat	25 108 906	43 977 473
Intérêts minoritaires à la fin de l'exercice	<u>228 725 572</u>	<u>215 999 015</u>

Les détails des intérêts minoritaires 2019 se présentent comme suit :

Sociétés	Intérêts des minoritaires dans les capitaux propres	Intérêts des minoritaires dans les résultats
Tour Khalef	18 915 262	930 755
Marhaba Palace	41 035 043	986 633
Kantaoui Bay	268 061	414 948
Essalama Sicaf	4 419 354	704 721
Tej Marhaba	-766 046	734 725
Marhaba Beach	16 814 937	1 140 289
Marhaba Bélvedere	10 901 083	2 807 806
ICF	61 872 762	17 932 292
Groupe Médical les Oliviers	8 377 994	-1 460 793
IRM	-236 200	103 575
Sheraton Hammamet	10 491 006	2 029 118
Cliniques Jawhara d'Ophtalmologie	1 915 735	648 751
Tunisie Petroluim	686 012	103 318
Les Sables d'Or	1 833 650	-186 160
SDT Hadrumet	-554 400	485 742
Olivier Invest Sicaf	121 355	-765
Echifa Holding	19 228 051	-368 108
TDM	191 085	407 441
Tours Yasmine Monastir	8 101 920	-2 305 381
Total =	203 616 666	25 108 906

3.3 Chiffre d'affaires par société

L'augmentation cumulée de 27% se détaille par filiale comme suit :

Sociétés	31/12/2019	31/12/2018	Variations en valeurs	Variations en %
HÔTEL MARHABA	-17 463 445	-13 744 237	-3 719 209	27%
HÔTEL TOUR KHALEF	-29 677 656	-23 011 826	-6 665 830	29%
HÔTEL MARHABA PALACE	-15 432 580	-10 406 900	-5 025 680	48%
HÔTEL KANTAOUI BAY	-21 821 499	-17 220 982	-4 600 517	27%
HÔTEL TEJ MARHABA	-7 451 352	-8 075 871	624 520	-8%
HÔTEL MARHABA BEACH	-11 513 812	-9 567 941	-1 945 871	20%
HÔTEL MARHABA BELVEDERE	-48 706 252	-41 639 989	-7 066 264	17%
SOCIETE ICF	-187 994 939	-158 019 754	-29 975 185	19%
SOCIETE BUANDERIE CENTRALE	-858 391	-796 984	-61 407	8%
HÔTEL SAHRA DOUZ	-687 007	-551 361	-135 646	25%
GROUPE MÉDICAL LES OLIVIERS	-15 600 421	-11 247 100	-4 353 320	39%
IRM	-2 097 552	-2 010 343	-87 210	4%
SHÉRATON HAMMAMET	-22 996 284	-17 765 856	-5 230 427	29%
SPIT ENNEJMA	-108 574	-106 598	-1 976	2%
CLINIQUE JAWHARA D'OPHTALMOLOGIE	-3 834 029	-3 683 575	-150 454	4%
LES SABLES D'OR	-476 723	0	-476 723	100%
SDT HADRUMET	-26 347 865	-21 577 667	-4 770 198	22%
TDM	-1 663 089	-1 441 905	-221 184	15%
STE TOURISTIQUE YASMINE MONASTIR	-18 497 200	0	-18 497 200	100%
TOTAL =	-433 228 669	-340 868 888	-92 359 780	27%

4. INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Sociétés	% de contrôle 2019	% d'intérêt 2019	Méthode de consolidation en 2019
Hôtel MARHABA	100,000%	100,000%	Intégration globale
Tour Khalef	59,760%	59,760%	Intégration globale
Marhaba Palace	54,671%	38,040%	Intégration globale
Kantaoui Bay	62,455%	43,991%	Intégration globale
Essalama Sicaf	74,413%	38,220%	Intégration globale
Tej Marhaba	81,823%	52,027%	Intégration globale
Marhaba Beach	92,780%	68,635%	Intégration globale
Marhaba Bélvedere	72,261%	41,722%	Intégration globale
SOHOTO Salem	41,247%	24,314%	Mise en équivalence
ICF	41,980%	22,902%	Intégration globale
Buanderie Centrale	90,070%	57,399%	Intégration globale
SAHRA DOUZ	39,487%	28,421%	Intégration proportionnelle
Groupe Médicale les Oliviers	61,668%	31,360%	Intégration globale
IRM	76,000%	23,833%	Intégration globale
Sheraton Hammamet	51,676%	25,456%	Intégration globale
SOPIT TOP MARHABA	98,039%	57,072%	Intégration globale
SPIT ENNEJMA	94,036%	48,379%	Intégration globale
Cliniques Jawhara d'Ophtalmologie	40,254%	12,624%	Intégration globale
Tunisie Petroluim	80,556%	30,252%	Intégration globale
Les Sables d'Or	90,500%	38,688%	Intégration globale
SDT Hadrumet	86,770%	50,053%	Intégration globale
Olivier Invest Sicaf	99,537%	50,603%	Intégration globale
Echifa Holding	71,320%	50,838%	Intégration globale
TDM	57,000%	17,875%	Intégration globale
Tours Yasmine Monastir	59,510%	33,510%	Intégration globale

5. NOTE RELATIVE AUX EVENEMENTS POSTERIEURS A L'ARRETE DES ETATS FINANCIERS

A la suite de la pandémie de coronavirus Covid-19, les mesures suivantes ont été décidées :

- La suspension temporaire des activités ;
- L'application des restrictions de déplacements lors de confinement ;
- Le recours aux différentes mesures de soutien prises par l'Etat.

En outre, le fait que l'évolution de la situation liée au coronavirus Covid-19 reste une source d'incertitude, la fermeture des frontières, l'arrêt des vols ainsi que le confinement à partir de la deuxième quinzaine de mars 2020, ont eu pour conséquence sur le secteur hôtelier, essentiellement, l'annulation des réservations et l'arrêt total de l'activité d'ou la classification de ce secteur comme secteur sinistré.

Il est à ce stade prématuré de mesurer la durée et l'impact économique de la crise mais de tels événements vont, nécessairement, avoir un effet défavorable significatif sur la situation financière et sur les résultats du groupe.

GROUPE MARHABA
BILAN CONSOLIDE CLOS AU 31/12/2019
NOTES A L'ACTIF

NOTES	31/12/2019	31/12/2018
1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	21 745 319,345	21 262 514,397
Concessions de marques, brevets, licences	435 621,805	432 621,205
Logiciels	2 518 309,447	1 802 930,099
Fonds commercial	18 791 388,093	18 791 388,093
Avances et acomptes versés sur immobilisations inc	0,000	235 575,000
2. AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	(2 055 600,776)	(1 678 339,928)
Concessions de marques, brevets, licences	(414 976,502)	(408 745,672)
Logiciels	(1 640 624,274)	(1 269 594,256)
3. ECART D'ACQUISITION	10 323 277,274	10 323 277,274
Ecart d'acquisition	10 323 277,274	10 323 277,274
4. AMORTISSEMENT ECART D'ACQUISITION	(7 685 572,584)	(7 291 328,639)
Amortissement ecart d'acquisition	(7 685 572,584)	(7 291 328,639)
5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	813 882 984,993	748 326 383,850
Terrains	99 931 808,827	98 094 315,507
Constructions	348 037 650,719	306 854 357,877
Installations techniques, matériel et outillages	275 890 027,141	237 065 580,032
Matériel de transport	4 558 040,143	4 414 278,346
Installations générales, agencements et aménagemen	61 994 022,667	50 847 356,393
Equipements de bureau et matériel informatique	7 482 067,434	5 688 460,726
Emballages commerciaux identifiables	1 771,834	1 771,834
Immobilisations corporelles encours	15 320 965,184	42 482 513,389
Avances et acomptes versés sur immobilisations cor	256 261,233	2 467 379,935
Immobilisations à statut juridique particulier	410 369,812	410 369,812
6. AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(405 442 937,794)	(370 867 674,308)
Constructions	(158 943 326,761)	(145 976 045,359)
Installations techniques, matériel et outillages	(194 882 614,080)	(177 822 889,782)
Matériel de transport	(3 691 092,085)	(3 385 280,872)
Installations générales, agencements et aménagemen	(42 137 253,274)	(38 479 552,370)
Equipements de bureau et matériel informatique	(5 434 829,897)	(4 873 412,526)
Emballages commerciaux identifiables	(1 771,834)	(1 771,834)
Amortissements des immobilisations à statut juridique particulier	(352 049,863)	(328 721,565)
7. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	124 206 257,797	118 397 608,178
Titres de participations	121 003 300,003	116 599 135,897
Créances rattachées à des participations	1 000 000,000	150 000,000
Prêts	588 523,272	410 756,296
Dépôts et cautionnements versés	1 614 434,522	1 237 715,986
8. TITRES MIS EN EQUIVALENCE	5 318 112,820	4 876 284,690
Titres mis en equivalence	5 318 112,820	4 876 284,690
9. PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS FINANCIERES	(19 856 659,097)	(19 363 605,198)
Provisions pour dépréciation des participations et	(19 851 129,097)	(19 358 075,198)
Provisions pour dépréciation des autres immobilisa	(5 530,000)	(5 530,000)
10. AUTRES ACTIFS NON COURANTS	2 424 484,444	1 507 648,201
Frais préliminaires	2 375 823,484	1 483 017,327
Charges à répartir	499,809	24 630,874
Frais d'émission et primes de remboursement des em	48 161,151	0,000

11. IMPOTS DIFFERES ACTIFS	9 726 368,490	11 650 569,762
Impôts differes actifs	9 726 368,490	11 650 569,762
12. STOCKS	67 359 577,002	70 575 291,327
Matières premières et fournitures liées	20 809 208,706	24 539 143,795
Autres approvisionnements	33 873 349,043	32 310 653,081
Stocks de produits	12 673 057,278	13 725 494,451
Stocks de marchandises	3 961,975	0,000
13. PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS	(1 281 256,385)	(1 169 096,671)
Provisions pour depreciation des matières première	(889 384,956)	(418 421,562)
Provisions pour depreciation des produits finis	(391 871,429)	(750 675,109)
14. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	77 304 088,880	55 436 329,769
Clients	54 417 529,607	46 193 650,761
Clients, effets à recevoir	373 954,430	389 031,156
Clients douteux ou litigieux	20 387 727,996	7 057 304,228
Clients, produits non encore facturés (produits à	2 124 876,847	1 796 343,624
15. PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES CLIENTS	(21 489 192,479)	(6 115 388,527)
Provisions clients	(21 489 192,479)	(6 115 388,527)
16. AUTRES ACTIFS COURANTS	48 489 962,346	44 450 229,586
Fournisseurs débiteurs	4 986 039,917	9 029 281,649
Personnel, avances et acomptes	257 368,926	236 425,035
Personnel, œuvres sociales	1 870,000	1 870,000
Opérations particulières avec l'Etat, les collecti	2 220 439,457	228 505,367
Retenue à la source	413 868,292	353 981,459
Etat, acomptes provisionnels	5 882 022,110	5 201 410,280
Taxes sur le chiffre d'affaires déductible	11 284 708,856	10 188 072,325
Etat, produits à recevoir	1 142,404	1 057,477
Groupe	16 963 885,068	11 799 639,252
Créances sur cessions de valeurs mobilières de pla	750 000,000	750 000,000
Autres comptes débiteurs ou créditeurs	4 233 270,800	5 918 629,118
Produits à recevoir sur débiteurs divers	731 896,263	307 387,818
Compte d'attente	78 426,142	189 475,694
Charges constatées d'avance	685 024,111	244 494,111
17. PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES AUTRES ACTIFS COURANTS	(634 506,492)	(1 918 334,574)
Provisions pour dépréciation des comptes débiteurs	(634 506,492)	(1 918 334,574)
18. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS	64 508 749,100	35 198 509,228
Echéances à moins d'un an sur prêts non courants	286 851,903	188 349,536
Actions	71 854,923	58 583,685
Obligations	618 473,173	178,909
Bons du trésor et bons de caisse à court terme	58 603 614,831	25 323 442,828
Autres placements courants et créances assimilées	4 927 954,270	9 627 954,270
19. PROVISIONS SUR PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS	0,000	0,000
Provisions sur placements et autres actifs financi	0,000	0,000
20. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	20 592 173,959	32 663 076,256
Valeurs à l'encaissement	4 315 966,966	1 137 330,949
Banques	15 769 290,040	30 059 996,856
Caisse siège social	504 819,308	491 508,810
Caisses succursales	1 525,000	1 525,000
Régies d'avances et d'accréditifs	395,645	972 173,841
Virements internes	177,000	540,800
21. PROVISIONS POUR LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	0,000	0,000
Provisions pour liquidités et équivalents de liqui	0,000	0,000

GROUPE MARHABA
BILAN CONSOLIDE CLOS AU 31/12/2019
NOTES AU PASSIF

NOTES	31/12/2019	31/12/2018
22. CAPITAL DE LA SOCIETE	847 710,000	847 710,000
Capital social	847 710,000	847 710,000
23. RESERVES CONSOLIDEES	114 300 494,635	99 259 355,552
Réserves consolidées	114 300 494,635	99 259 355,552
24. RESULTAT NET DE L'EXERCICE (part du groupe)	10 882 916,111	19 254 829,927
Résultat net de l'exercice part du groupe	10 882 916,111	19 254 829,927
25. CAPITAUX PROPRES DES MINORITAIRES	203 616 666,046	172 021 541,770
Capitaux propres part des minoritaires	203 616 666,046	172 021 541,770
26. RESULTAT NET DE L'EXERCICE (part des minoritaire	25 108 906,390	43 977 473,288
Résultat net de l'exercice part des minoritaires	25 108 906,390	43 977 473,288
27. EMPRUNTS	219 342 943,834	216 723 161,365
Emprunts auprès des établissements financiers (ass	211 380 671,475	210 259 424,114
Dépôts et cautionnements reçus	513 298,333	504 798,333
Autres emprunts et dettes	7 448 974,026	5 958 938,918
28. AUTRES PASSIFS FINANCIERS	0,000	0,000
Ecart de conversion	0,000	0,000
29. IMPOTS DIFFERES PASSIF	4 902 654,837	5 867 054,166
Impôt différé passif	4 902 654,837	5 867 054,166
30. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	11 110 686,090	10 306 070,050
Provisions pour risques	6 146 220,055	6 125 080,708
Provisions pour retraites et obligations similaire	1 334 130,928	961 325,534
Provisions d'origine réglementaire	428 464,661	1 021 760,239
Provisions pour impôts	1 111 428,122	1 111 428,122
Provisions pour renouvellement des immobilisations	2 090 442,324	872 265,391
Autres provisions pour charges	0,000	214 210,056
31. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	50 821 952,368	54 715 308,386
Fournisseurs d'exploitation	31 312 379,051	33 920 880,498
Fournisseurs d'exploitation, effets à payer	5 905 879,494	3 538 492,612
Fournisseurs d'immobilisations	6 668 715,268	7 084 852,333
Fournisseurs d'immobilisations, effets à payer	2 617 148,917	7 219 717,009
Fournisseurs factures non parvenues	4 317 829,639	2 951 365,934

32. AUTRES PASSIFS COURANTS	62 051 458,413	51 774 740,609
Clients créditeurs	10 094 221,325	7 993 532,923
Personnel, rémunérations dues	3 362 309,973	1 841 962,950
Personnel, dépôts	17 989,386	4 002,115
Personnel, oppositions	56 227,334	50 813,850
Personnel, charges à payer	1 519 493,544	1 763 984,972
Personnel, provisions pour congé payé	2 750 111,939	2 528 729,405
Etat, impôts et taxes retenues à la source	2 881 696,780	907 887,576
Etat, impôts à liquider	2 168 501,799	5 350 633,355
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires à décaisser	945 066,685	414 319,509
Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 000 650,499	1 494 828,534
Etat, charges à payer	3 684 936,622	3 230 590,479
Groupe	5 995 195,395	4 293 766,717
Associés, comptes courants	521 137,300	2 480 519,527
Associés, dividendes à payer	1 642 699,312	1 065 539,050
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 848 996,508	5 830 957,430
Autres comptes débiteurs ou créditeurs	5 832 006,837	7 486 069,569
Divers charges à payer	9 929 973,645	3 392 546,231
Autres comptes transitoires	5,500	5,500
Produits constatés d'avance	836 486,801	680 299,686
Provision courante pour risques et charges	963 751,229	963 751,229
33. CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINAN	104 449 242,121	71 516 709,562
Emprunts courants liés au cycle d'exploitation	9 930 061,234	8 606 601,508
Echéances à moins d'un an sur emprunts non courant	58 044 168,937	42 935 622,966
Concours bancaires courants	17 105 181,810	760 717,834
Emprunts échus et impayés	4 098 225,655	2 575 763,355
Intérêts courus	3 266 344,944	2 336 182,490
Banques	12 005 259,540	14 301 821,409

GROUPE MARHABA
BILAN CONSOLIDE CLOS AU 31/12/2019
NOTES A L'ETAT DE RESULTAT

NOTES	31/12/2019	31/12/2018
34. REVENUS	433 228 668,644	340 868 888,456
Ventes de produits finis	186 471 264,630	155 484 599,200
Ventes de produits intermédiaires	4 162,845	79 105,189
Ventes de produits résiduels	321 751,947	611 211,438
Etudes et prestations de services	244 765 433,319	183 841 837,935
Produits des activités annexes	1 324 887,632	977 260,838
Ventes de terrains	476 722,689	0,000
RRR accordés par l'entreprise	(135 554,418)	(125 126,144)
35. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	11 855 941,521	10 551 924,598
Redevances pour concessions, brevets, marques, procédés, droits et valeurs simila	34 036,787	27 560,711
Revenus des immeubles non affectés aux activités professionnelles	3 371,704	3 371,704
Jetons de présence et rémunération d'administrateurs, gérants	22 000,000	9 545,454
Ristournes perçues des coopératives	30 529,407	4 197,756
Produits divers ordinaires liés à une modification comptable	295 293,605	30 756,677
Quote-parts des subventions d'investissements inscrites au résultat de l'exercice	370 847,899	346 901,565
Subventions d'exploitation	55 737,258	104 054,444
Reprises sur amortissements et sur provisions	3 973 610,206	1 564 572,197
Transfert de charges	7 070 514,655	8 460 964,090
36. PRODUCTION IMMOBILISEE	29 539,687	17 537,498
Immobilisations corporelles	29 539,687	17 537,498
37. VARIATION DES STOCKS PRODUITS FINIS ET ENCOURS	4 901 355,217	7 986 593,800
Variation des stocks	4 901 355,217	7 986 593,800
38. ACHATS DE MARCHANDISES CONSOMMEES	0,000	0,000
Achats de marchandises	0,000	0,000
Variations des stocks de marchandises	0,000	0,000
39. ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES	(205 813 215,000)	(151 940 341,905)
Achats de matières premières et fournitures	(91 866 862,059)	(71 408 538,866)
Achats des autres approvisionnements	(59 688 083,878)	(43 141 916,946)
Achats d'études et de prestations de services	(19 540 393,832)	(18 067 700,354)
Achats de petits matériels, équipements et travaux	(111 739,910)	(394 394,823)
Achats non stockés de matières et fournitures	(29 308 050,405)	(22 588 948,681)
Achats liés à une modification comptable	(26 905,386)	(5 958,471)
Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats	38 562,817	19 737,797
Variation des stocks de matières et fournitures	(2 685 482,841)	5 073 570,339
Variation des stocks des autres approvisionnements	(2 624 259,507)	(1 426 191,900)
40. CHARGES DU PERSONNEL	(83 500 539,296)	(66 907 852,873)
Salaires et compléments de salaires	(60 239 402,175)	(47 840 146,396)
Appointements et compléments d'appointements	(5 919 511,097)	(5 672 210,099)
Rémunérations des administrateurs, associés	(1 371 080,705)	(994 154,338)
Charges connexes aux salaires, appointements et rémunérations	(981 957,100)	(1 255 669,810)
Charges sociales	(11 460 489,737)	(9 002 672,267)
Charges de personnel liés à une modification comptable	(1 839,015)	(11 045,000)
Autres charges du personnel et autres charges sociales	(3 526 259,467)	(2 131 954,963)
41. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	(55 143 728,397)	(35 864 137,709)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(54 749 484,397)	(35 469 893,709)
Dotations aux amortissements de l'écart d'acquisition	(394 244,000)	(394 244,000)

42. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	(50 403 966,238)	(41 384 550,891)
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	(2 143 241,529)	(1 152 642,764)
Autres impôts, taxes et versements assimilés	(5 279 895,566)	(4 696 307,482)
Sous-traitance générale	(3 728 958,654)	(2 772 056,793)
Locations	(314 664,263)	(263 569,171)
Charges locatives de copropriétés	(78 292,077)	(84 931,500)
Entretiens et réparations	(5 424 248,146)	(5 211 756,518)
Primes d'assurances	(822 401,201)	(755 187,763)
Etudes, recherches et divers services extérieurs	(1 321 655,750)	(858 540,551)
Autres charges liées à une modification comptable	(20 286,333)	(24 213,572)
Personnel extérieur à l'entreprise	(184 430,081)	(255 337,234)
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	(20 303 197,699)	(14 246 718,073)
Publicité, publications, relations publiques	(2 488 198,680)	(2 992 781,962)
Transport de biens et transports collectifs du personnel	(3 031 177,377)	(3 444 449,250)
Déplacements, missions et réceptions	(2 026 211,299)	(1 843 907,325)
Frais postaux et frais de télécommunication	(575 522,992)	(573 482,593)
Services bancaires et assimilés	(1 542 271,621)	(1 515 469,473)
Autres services extérieurs liés à une modification comptable	(124 363,025)	(66 367,422)
Redevances pour concessions de marques, brevets, licences, procédés et valeurs si	(18 674,378)	0,000
Jetons de présence	(605 610,530)	(591 378,245)
Pertes sur créances irrécouvrables	(370 155,411)	(24 111,867)
Charges diverses ordinaires liées à une modification comptable	(509,627)	(11 341,333)
43. CHARGES FINANCIERES NETTES	(33 400 772,999)	(17 100 274,163)
Dotations aux provisions pour dépréciation des éléments financiers	(589 057,277)	(356 038,721)
Charges d'intérêts	(29 639 601,435)	(22 852 710,132)
Pertes sur créances liées à des participations	(350 000,000)	(2 950 755,507)
Pertes de changes	(7 572 584,865)	(4 310 513,848)
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières	(52 777,970)	(6 008,978)
Autres charges financières	(1 056 940,434)	(94 927,663)
Revenus des autres créances	1 664 415,085	258 948,601
Escomptes obtenus	13,830	0,000
Gains de changes	4 180 368,785	13 182 549,094
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières	15 324,475	9 026,116
Produits financiers liés à une modification comptable	66,806	20 156,875
44. PRODUITS DE PLACEMENTS	16 347 394,092	8 108 458,203
Revenus des titres de participations	10 316 523,228	5 781 887,021
Produits des autres immobilisations financières	506 869,257	335 477,964
Revenus de valeurs mobilières de placements	5 387 874,502	1 874 031,763
Reprises sur provisions - charges financières	136 127,105	117 061,455
45. AUTRES GAINS ORDINAIRES	7 508 853,057	18 721 077,699
Produits nets sur cessions d'immobilisations et autres gains sur éléments non récur	7 508 853,057	18 721 077,699
Produits nets sur cessions d'immobilisations liés à une modification comptable	0,000	0,000
46. AUTRES PERTES ORDINAIRES	(1 973 554,082)	(2 769 896,150)
Charges nettes sur cessions d'immobilisations et autres pertes sur éléments non ré	(1 973 554,082)	(2 769 896,150)
Charges nettes sur cessions d'immobilisations liées à une modification comptable	0,000	0,000
47. IMPOTS SUR LES SOCIETES	(7 654 972,896)	(7 018 446,805)
Impôts sur les sociétés	(7 654 972,896)	(7 018 446,805)
48. ELEMENTS EXTRAORDINAIRES	(453 511,925)	(515 253,676)
Gains extraordinaires	0,000	0,000
Pertes extraordinaires	(453 511,925)	(515 253,676)
Impôts sur les éléments extraordinaires (en + ou en -)	0,000	0,000
49. EFFETS DE MODIFICATION COMPTABLES NETS D'IMPOTS	0,000	0,000
Effets des modifications comptables nets d'impôts	0,000	0,000

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés clos au 31 décembre 2019

Tunis, le 18 juin 2020

**Mesdames et Messieurs les actionnaires de la
Société Hôtelière Touristique et Balnéaire Marhaba,**

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion avec réserve

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe de la Société Hôtelière Touristique et Balnéaire Marhaba qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs de 354.756.693 DT y compris le résultat de l'exercice s'élevant à 35.991.823 DT.

A notre avis, à l'exception des incidences éventuelles des problèmes décrits dans la section "Fondement de l'opinion avec réserve" de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion avec réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves, à savoir :

1. A la date de la rédaction du présent rapport, les sociétés TUNISIE PETROLIUM, Tej MARHABA et SOPIT TOP MARHABA, ne nous ont pas communiqués les procès verbaux de leurs conseils d'administration qui ont arrêté leurs états financiers clos au 31 décembre 2019 et les rapports des commissaires aux comptes y afférents.
2. Les états financiers de la SMVDA MRAISSA, RESIDENCE AMILCAR, CTDT JAWHARA, V Production et Ecole Française n'étant pas disponibles, ces filiales ne sont pas incluses dans les états financiers consolidés clos au 31 décembre 2019.

Observations sur l'incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note aux états financiers consolidés N° 2.18 - alinéa e stipulant que les états financiers au 31 décembre 2019 des filiales SOPIT TOP MARHABA, SAHRA DOUZ, Hôtel EL KANTAOUI BAY et Buanderie Centrale du Sahel font apparaître des fonds propres inférieurs à la moitié du capital social. Par conséquent, elles sont tenues de régulariser leurs situations conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Paragraphe d'observations

Nous attirons l'attention sur :

1. La note aux états financiers consolidés N° 2.18 - alinéa d stipulant que les sociétés Tour KHALEF, SAHRA DOUZ et TEJ MARHABA ont fait l'objet de contrôles fiscaux. les montants réclamés par l'administration fiscale sont respectivement de 1.882.945 DT, 303.105 DT et 7.776.539 DT. Les négociations sont encours et le risque réel associé dépend du dénouement définitif des affaires.
2. La note aux états financiers N°5 portant sur les évènements postérieurs à la date de clôture et se rattachant à la pandémie du COVID-19 et aux incertitudes liées à son impact éventuel sur les états financiers des exercices futurs.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité des systèmes de contrôle interne du groupe

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne du Groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Les Commissaires aux Comptes

Cabinet d'Audit et de Consultants
*Membre de l'Ordre des Experts Comptables
de Tunisie*

Ali LAHMAR

Radhouen ZARROUK Consulting
*Membre de l'Ordre des Experts Comptables
de Tunisie*

Radhouen ZARROUK